

QUELQUES CONSEILS

Gardez votre calme si un enfant lâche le bord.
Encouragez toujours les élèves à aller juste un peu au-delà de leurs Possibilités.
Soyez positif dans vos remarques pour qu'ils prennent confiance en eux.

Veillez à ce que les élèves respectent les consignes, les règles de sécurité.

Laissez les élèves tenter seuls ce qui leur est demandé (ne pas faire à la place des élèves ou « trop » les aider, ce qui nuirait à leur progrès

→ **exemple** : soulever la ligne d'eau alors que l'élève doit passer dessous, soutenir un élève qui doit apprendre à s'équilibrer.

Si vous êtes sur un atelier (réception au bas du toboggan, cage aquatique ...), placez-vous pour avoir les élèves dans votre champ visuel.

MESURES DE SECURITE ET D'HYGIENE

Le passage sous la douche et par le pédiluve est obligatoire.

Le passage aux toilettes est vivement recommandé.

Les enfants ne doivent ni se pousser, ni courir dans l'enceinte de la piscine.

La baignade est interdite aux personnes ayant des problèmes cutanés (verrues plantaires ...).

Le retour aux vestiaires doit se faire calmement et sans bousculade.

Apprendre à nager à l'école primaire



Document d'accompagnement
à l'usage des parents
intervenants bénévoles
pour
l'activité natation

Madame, Monsieur,

Vous acceptez de participer activement à l'encadrement des séances de natation que l'enseignant conçoit pour ses élèves.

Cette participation nécessite la connaissance et le respect des mesures qui permettent d'assurer, dans le cadre d'une sécurité optimale, la mise en place des dispositifs d'apprentissage.

La pratique de la natation en milieu scolaire doit permettre à chaque élève la construction de comportements moteurs adaptés dans ce milieu « à risque » :

- se propulser efficacement
- s'équilibrer et avoir une respiration aquatique (expiration dans l'eau...)
- s'immerger et se déplacer sous l'eau...
- sauter, plonger ...

Votre présence sera précieuse pour l'enseignant afin de permettre le bon déroulement des séances à la piscine.

APPRENDRE A NAGER

Nager à l'école primaire : se déplacer dans le milieu aquatique de manière autonome et durable afin d'assurer sa sécurité et aussi permettre l'accès à des pratiques sportives diversifiées (natation sportive, sauvetage, sports nautiques ...).

Dans le cadre des programmes l'éducation physique, chaque élève doit pouvoir réussir à l'issue de l'école primaire :

- au minimum, nager 15 m en autonomie, s'immerger facilement
- si possible, réaliser le parcours suivant → plonger, nager 25m sur le ventre, nager 25m sur le dos, récupérer un objet à 1,50m de profondeur.

L'ENCADREMENT

L'enseignant	Les MNS	L'intervenant bénévole
<ul style="list-style-type: none"> ↪ vérifie l'effectif ; ↪ surveillance, répartit les élèves ; ↪ enseigne : propose les situations, donne les consignes, évalue... ↪ est attentif aux signes de fatigue... 	<ul style="list-style-type: none"> ↪ 1 MNS veille à la sécurité générale de chaque bassin ----- ↪ 1 MNS donne l'accès aux plages et travaille avec l'enseignant en prenant en charge un groupe (il veille au bon déroulement du cycle, évalue les progrès...) ↪ il reconduit le groupe jusqu'au pédiluve. 	<p>Avant la séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ aide à la surveillance des vestiaires ; ↪ accompagne aux douches, aux toilettes. <p>Pendant la séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ aide à l'animation de l'atelier (se place en bas du toboggan...). ↪ va chercher du matériel. ↪ prévient l'enseignant des signes de fatigue, de froid. <p>Après la séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ veille à ce qu'aucun élève ne retourne sur le bassin.